

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit du mois de mars à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de mars 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 28 Mars 2017

N° 17
**Objet : Pilotage, animation,
gestion administrative et
financière du programme
LEADER Durance Provence
2014-2020**

Est nommé secrétaire de séance : BREMOND Danièle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine , AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n°2), CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n°14), DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia , GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, , MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle , NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

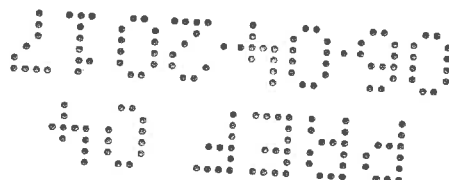
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à MUNOZ MALDONADO Julien
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir a BREMOND Danièle
FLORES Sylvain a donné pouvoir a PAUL Gilles
FONTAINE Sonia a donné pouvoir a CHATARD Gilles
JULIEN Jacques a donné pouvoir à CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 2)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à BRUN Patricia
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
VILLARON Bruno a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Etaient excusés :

LEJOSNE Patrick
TONELLI Corinne



Madame Emmanuelle MARTIN, rapporteur, expose ce qui suit :

Fruit d'une démarche participative, la stratégie du Pays Durance Provence pour le programme européen LEADER 2014-2020 a été agréée le 12 mars 2015 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Autorité de Gestion. Une enveloppe du fonds européen FEADER de 1 999 468, 23 € a été allouée au GAL (Groupe d'Action Locale) Durance Provence. Ce montant sera complété par des contreparties nationales.

Le programme LEADER Durance Provence s'articule autour de 8 objectifs opérationnels, trame des projets, de personnes morales publiques ou privées, pouvant être soutenus :

- Eduquer et sensibiliser à l'environnement
- Réduire et/ou valoriser les déchets
- Développer l'économie responsable
- Valoriser les ressources du territoire
- Créer de nouvelles offres touristiques
- Accroître l'offre de services à la population
- Améliorer le maillage et l'accessibilité aux services
- Coopérer et échanger pour mieux entreprendre

Il est géré par un GAL organisé comme suit :

- Un Comité de Programmation qui est l'instance décisionnelle du GAL. Il est composé d'acteurs publics (8 titulaires, 8 suppléants) et d'acteurs privés (10 titulaires, 10 suppléants), choisis au regard de leur implication dans les objectifs identifiés, dans l'élaboration de la stratégie et de leur représentativité territoriale. Le Comité de Programmation doit donner un avis d'opportunité, valider et programmer les projets ;
- Un comité technique pour accompagner les décisions du Comité de Programmation ;
- Un comité des financeurs qui a pour but de déterminer et de valider les plans de financement;
- Une assemblée générale ouverte à tous les acteurs et citoyens du territoire afin de faire le bilan et communiquer sur le programme ;
- Une équipe technique qui a pour rôle l'animation et la gestion du programme à savoir l'accompagnement des porteurs de projets et l'instruction de leurs dossiers tout au long de la programmation et de la vie du projet. Cette ingénierie, qui doit a minima comprendre 2 ETP, est prise en charge à 100 % par l'Union Européenne et la Région PACA.

Vous trouverez en annexe le schéma du circuit de gestion du GAL ainsi que la composition du Comité de Programmation.

Un GAL n'a pas d'existence juridique propre. Il est, néanmoins, considéré de droit public et doit fonctionner de manière indépendante.

Le GAL Durance Provence était rattaché au Pays Durance Provence lui-même rattaché juridiquement à la Communauté de Communes Moyenne Durance (CCMD).

Par conséquent, la structure porteuse du GAL Durance Provence était jusqu'au 31 décembre 2016 la Communauté de Communes Moyenne Durance.

Avec la recomposition territoriale, la structure porteuse devient au 1^{er} janvier 2017 la Communauté d'Agglomération (CA) Provence Alpes Agglomération, qui doit ainsi s'engager à porter le GAL Durance Provence, les responsabilités afférentes, et à octroyer tous les moyens nécessaires pour permettre la bonne réalisation du programme LEADER.

Si la CA Provence Alpes Agglomération porte le GAL Durance Provence, le périmètre d'action du GAL reste le périmètre du Pays Durance Provence, à savoir les 14 communes suivantes :

- Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escale, Les Mées, Ganagobie, Malijai, Mallefougasse, Peyruis, Volonne
- Aubignosc, Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Montfort, Peipin, Salignac, Sourribes

Une convention entre la CA Provence Alpes Agglomération et l'EPCI Jabron Lure Vançon Durance (comprenant l'ex CC Lure Vançon Durance) formalisera la continuité du programme sur le territoire Durance Provence.

Deux animateurs-gestionnaires constituent l'équipe technique LEADER Durance Provence. A temps plein et en contrat à durée déterminée, ils font partie des salariés de Provence Alpes Agglomération.

Si la structure porteuse du GAL Durance Provence est la CA Provence Alpes Agglomération, il est nécessaire, afin de ne pas alourdir une procédure d'ores et déjà complexe, que le GAL soit autonome dans son fonctionnement.

Par conséquent, le GAL Durance Provence doit être présidé par un Vice-Président de Provence Alpes Agglomération, issus du territoire de l'ancienne CC Moyenne Durance, qui doit bénéficier d'une délégation de signature. Sur le même principe, un suppléant doit être désigné en cas d'empêchement du Président.

Actuellement, Monsieur Gérard Paul, Maire de Les Mées et Vice-Président de la CA Provence Alpes Agglomération, est Président du GAL Durance Provence. Son suppléant est Monsieur Patrick Martellini, Maire de Château-Arnoux Saint-Auban, 1^{er} Vice-Président de la CA Provence Alpes Agglomération.

A noter :

Provence Alpes Agglomération porte juridiquement deux programmes LEADER : celui de Durance Provence et celui du Dignois. Dans ce cadre, l'Autorité de Gestion et l'Agence de Service et Paiement ont émis des demandes que nous nous engageons à respecter à savoir :

- des équipes séparées (une même personne ne peut pas être sur les deux LEADER, pas de mutualisation possible) et 2 ETP par GAL sur la durée du programme;
- des équipes présentes sur leurs territoires d'action respectifs ;



- une comptabilité analytique séparée ;
- des membres de Comité de Programmation différents ;
- des présidents de GAL différents et issus du territoire d'action du LEADER en question;
- une délégation de la gestion et responsabilité de ces programmes aux Présidents des GAL issus des territoires différents.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU l'arrêté n°2016-085006 du 25 mars 2016 arrêtant le schéma départemental de coopération intercommunal ;

VU l'arrêté n°2016-294-002 du 21 octobre 2016 portant création de la communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération », dont le siège est situé 4 rue Klein, 04000 Digne les Bains ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-348-002 du 13 décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes « Jabron Lure Vançon Durance »,

VU l'arrêté n°2004-620 du 20 décembre 2004 portant reconnaissance du périmètre du Pays Durance Provence, modifié par l'arrêté n°2007-30 du 7 février 2007 et l'arrêté n°2010-346 du 31 août 2010 ;

VU la délibération n°2017-078 de Provence Alpes Agglomération du 15 février 2017 eu égard à la reprise des missions et programmes du Pays Durance Provence ;

CONSIDERANT que Provence Alpes Agglomération comprend l'ancienne Communauté de Communes Moyenne Durance, structure juridique porteuse du Pays et du GAL Durance Provence ;

CONSIDERANT que le programme européen LEADER Durance Provence doit être mené à son terme et en autonomie à l'échelle de l'ancien Pays Durance Provence ;

Il vous est proposé

cc cc c ooo c

- D'approuver l'engagement de la CA Provence Alpes Agglomération à porter le GAL Durance Provence, avec une prise d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2017, et de mettre en œuvre tous les moyens pour permettre la bonne réalisation du programme LEADER et ainsi atteindre les objectifs et attendus de l'Autorité de Gestion.
- D'approuver la reprise de l'ensemble des droits et obligations et contrats relatif au GAL Durance Provence.
- D'approuver l'autonomie du GAL Durance Provence, qui a adopté un règlement intérieur, en lui donnant notamment le pouvoir de délibération et de validation des propositions d'opération qui lui sont soumises, ainsi que de validation de l'ensemble des modifications de la stratégie du GAL que la convention GAL/ Région PACA-Autorité de Gestion AG/ Agence de Service et Paiement (ASP/OP), autorise (évolution de la composition du Comité de Programmation, des fiches actions, de la maquette financière, etc...)
- D'approuver l'avenant de la convention GAL / Région PACA-Autorité de Gestion / Agence de Service et Paiement (ASP/OP).
- D'approuver la reconduction de la composition du Comité de Programmation
- D'approuver la convention de partenariat avec la CCJLVD
- D'autoriser Madame la Présidente de la CA Provence Alpes Agglomération à déléguer la responsabilité de la gestion du GAL à Monsieur Gérard Paul, Maire de Les Mées et Vice-Président de la CA Provence Alpes Agglomération, Président actuel du GAL Durance Provence ; et à Monsieur Patrick Martellini, Maire de Château-Arnoux Saint-Auban, 1er Vice-Président de la CA Provence Alpes Agglomération, en cas d'indisponibilité de Monsieur Gérard Paul
- D'autoriser Monsieur le Président du GAL Durance Provence, et son suppléant, à engager toute démarche afférente au programme LEADER 2014-2020 et à la mise en œuvre de stratégie de développement local et à signer tout document s'y rapportant, dont l'avenant de la convention GAL / Région PACA-Autorité de Gestion / Agence de Service et Paiement (ASP/OP).

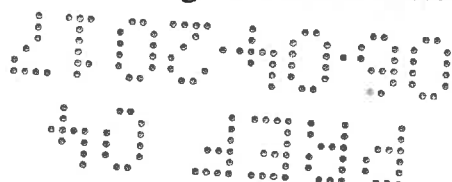
ANNEXES à la délibération

COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

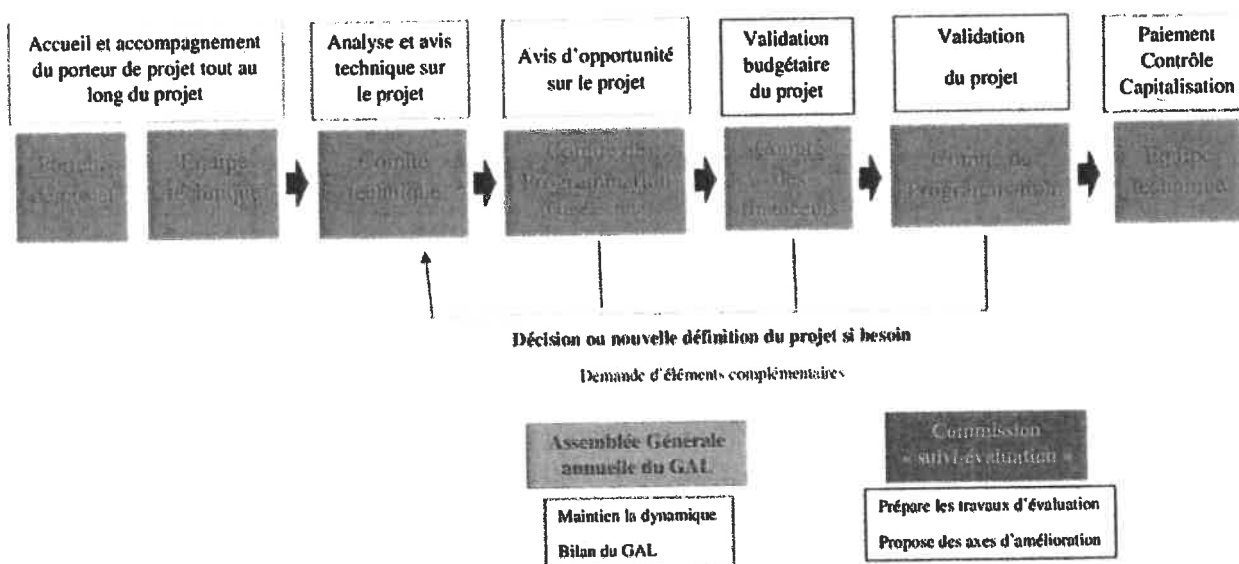
STATUTS DE P2A

ANNEXES pour information

Schéma circuit de gestion GAL Durance Provence



Programme LEADER 2014-2020 : Circuit du Projet



Plaquette LEADER Durance Provence

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 1 vote contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le :
 reçu à la Communauté d'agglomération
 Provence Alpes Agglomération et publié le
 certifié exécutoire
 la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

- 6 AVR. 2017

- 6 AVR. 2017





Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION GAL DURANCE PROVENCE

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PUBLIC			
PAUL Gérard 18 Boulevard de la République 04190, Les Mées	Maire de Les Mées	Titulaire	6 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué à la collecte, traitement et valorisation des déchets Cadre coordonnateur du réseau de soins de la Mutuelle de France 04-05
MARTELLINI Patrick 1 Rue Victorin Maurel, 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Maire de Château-Arnoux Saint-Auban	Suppléant	1 ^{er} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué aux finances Président de la Mission Locale 04 Directeur du Développement Economique et des Territoires à la Chambre des métiers et de l'artisanat 04
VIVOS Patrick Place Hôtel de Ville, 04310, Peyruis	Maire de Peyruis	Titulaire	13 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué au développement durable
FIAERT Claude rue François Arnaud 04160, L'Escale	Maire de L'Escale	Suppléant	10 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué à la culture et équipements culturels, coordination des manifestations d'intérêt communautaire et communication Conseiller départemental Responsable communication chez Arkema
COSSERAT Sandrine Ferme de Font Robert 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Maire de Volonne	Titulaire	Conseillère départementale Conseillère communautaire de Provence Alpes Agglomération
BOURG Brigitte rue François Arnaud 04160, L'Escale	Adjointe au Maire de L'Escale	Suppléant	Fonctionnaire
CHATARD Gilles Le Château 04350, Malijai	Maire de Malijai	Titulaire	14 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué à la fabrique citoyenne et au conseil de développement Secrétaire en pharmacie





DEORSOLA Jean-Paul 3 rue du Jas 04230, Mallefougasse-Augès	Maire de Mallefougasse-Augès	Suppléant	Conseiller communautaire de Provence Alpes Agglomération
AVINENS René Place Flore, 04200, Aubignosc	Président de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	Titulaire	Maire d'Aubignosc
LENOIR Olivier Mas Saint Joseph 04200, Châteauneuf Val Saint-Donat	Adjoint au Maire de Châteauneuf Val Saint Donat	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Gérant d'une maison d'hôtes
DAUPHIN Frédéric Le Village 04200, Peipin	Maire de Peipin	Titulaire	3 ^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Gérant de Citron Vert agence de publicité et d'études de marché
BLANCHARD Joëlle Le Village 04200, Peipin	Conseillère municipale de la commune de Peipin	Suppléant	Conseillère communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Membre d'association de sauvegarde du patrimoine, membre de sociétés musicales, membre de l'association France Alzheimer, Dons du sang...
PLANCHE Gérard Le château, le village 04600, Montfort	Conseiller municipal de Montfort	Titulaire	Salarié à mi-temps de Green GT Technologies SAS (intégration de systèmes pile à hydrogènes pour la mobilité soutenable) Autoentrepreneur en conseil environnemental Comité des Fêtes de Montfort (président) Association Sauvegarde des Parrines (secrétaire) Sociétaire de la coopérative CRIIPER (Coopérative de Recherche Indépendante, d'Information et de Promotion des Energies Renouvelables)
GENDRON Yannick 1 allée des Tilleuls 04600, Montfort	Maire de Montfort	Suppléant	6 ^{ème} membre du bureau de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Pilote instructeur au centre national de vol à voile.
BREMOND Danièle Hôtel de Ville 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban	Adjointe au maire de Château-Arnoux Saint-Auban	Titulaire	
CHAIX Chantal Le Village 04290, Salignac	Maire de Salignac	Suppléant	1 ^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance

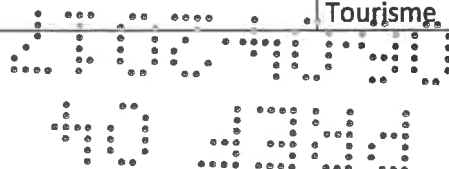


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PRIVÉ			
DAVIN Michel <i>Les Jirauds</i> 04160, L'Escale	Représentant de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur	Titulaire Secteur Environnement	Bénévole à l'association la Cistude et à France Nature Environnement 04 (FNE 04)
MADELEINE Daniel <i>Les Jirauds</i> 04160, L'Escale	Co-Président de l'association La Cistude	Suppléant Secteur Environnement	Adhérent à la Ligue de Protection des Oiseaux
BERTRAND Solange <i>14 route du Camping</i> 04160, Château-Arnoux- Saint-Auban	Représentante de l'association Sauvegarde des Parrines	Titulaire Secteur Environnement	Représentante de l'association Sauvegarde des Parrines Membre du Conseil d'Administration de la Dynamique Peipinoise Dirigeante de Solber Conseil Adhérente à l'Union Des Entreprises des Alpes de Haute-Provence (UDE 04), Mandataire titulaire de la Commission Départementale des Valeurs Locatives des Loyers Professionnels (CDVLLP) Mandataire suppléante de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Mandataire régionale au Mouvement des entreprises de France (MEDEF) à Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie (UGICAM) PACA- CORSE
MERCIER Christine <i>13 rue Paul Gauguin</i> 04160, Château-Arnoux- Saint-Auban	Représentante de l'association Objectifs Nature en Haute Provence	Suppléant Secteur Environnement	Assistante de gestion chez Agribio 04
MASSON Patrick <i>Quartier Saint André</i> 04160, L'Escale	Gérant de 4 appartements meublés, Gites de France (3 épis), Clé vacances (4 épis).	Titulaire Secteur Tourisme	Adhérent Moto Club de Château-Arnoux
DAUTEIL Olivier <i>Les Vignes de la Coste</i> 04190 LES Mées	Hébergeur touristique et accompagnateur de montagne	Suppléant Secteur Tourisme	Membre du CA de l'Office de tourisme Provence Alpes Agglomération ?
BRAVAY Jean-Philippe <i>Quartier la Croix</i> <i>Route Napoléon</i> 04290, Volonne	Gérant du Camping de l'Hippocampe	Titulaire Secteur Tourisme	Membre du CA de l'Office de tourisme Provence Alpes Agglomération ? Conseil d'administration de l'Agence Départementale du Tourisme du 04
LAROCHE Pierre <i>5 Traverse de la Citerne</i> 04600 Monfort	Propriétaire de maison d'hôtes	Suppléant Secteur Tourisme	Membre de l'association Sauvegarde des Parrines Sociétaire de la SCIC CRIIPER





Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

DUBOUCHET Daniel <i>1 Impasse de Peiroard 04310 PEYRUIS</i>	Président de l'association ADMR de Peyrus	Titulaire Secteur Economie – entreprises et ESS	Administrateur TEDERAZ ADMR 04 Conseiller Prod'hommes AHD
Liliane MARCQ LADA <i>Quartier Saint Joseph Le Forest 04200 AUBIGNOSC</i>	Administratrice et secrétaire du bureau de l'Association Point Rencontre	Suppléant Secteur Economie – entreprises et ESS	Adhérente au Centre Social La Marelle
COLACHE Michel <i>Bel-air 04190, Les Mées</i>	Architecte ART'Ter	Titulaire Secteur Economie – entreprises et ESS	Collaboration au Centre de Recherche Formation Institutionnelle du Sud Est (CERFISE) Participation au groupe de travail « Fibra Terra » matériaux biosourcés Administrateur à Provence Alpes Groupement d'Économie Solidaire (P.A.G.E.S.) Administrateur à Environnement Réponse Aménagement (ERA) Membre du Collectif CIPRes
DANDVILLE Fabienne <i>6D Rue Sainte-Claire Déville 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Gérante de l'épicerie le « Panier Sympa » à Château-Arnoux-Saint-Auban	Suppléant Secteur Economie – entreprises et ESS	Administratrice de la Fédération SOLIHA 06
PRESLES Elodie <i>Route nationale 96 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Directrice du Théâtre Durance	Titulaire Secteur Culture et Patrimoine	
CHAUVIN Colette <i>5, rue Saint André Les graves de Saint Martin 04160 L'Escale</i>	Membre de l'association du Patrimoine escalais	Suppléant Secteur Culture et Patrimoine	Membre de l'association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban Membre de l'association 1851 Membre suppléante de la Commission Culture de l'Assemblée Générale du GAL Grand Verdon
TEISSIER Cécile <i>Place de la fontaine 04310, Peyrus</i>	Coordinatrice et animatrice de l'association Histoire et Patrimoine Peyrusien	Titulaire Secteur Culture et Patrimoine	Trésorière de l'association Mille et une Feuilles à Château-Arnoux Saint-Auban Co-trésorière de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Auban
DALCANT Jaque <i>Route du Pierraret 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Président de l'association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban	Suppléant Secteur Culture et Patrimoine	Ancien-Président du Conseil de Développement Pays Durance Provence Président honoraire régional de la Ligue de l'enseignement Président honoraire de la MJC Président départemental de promotion du patrimoine de Pays



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

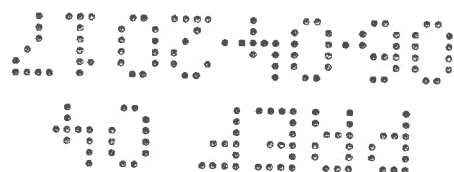


Agence de Services
et de Paiement



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DEPARTEMENT

<p>PELEGRINA Geneviève <i>Lotissement les Lauziers 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i></p>	<p>Présidente de l'association La Marelle</p>	<p>Titulaire Secteur Cohésion Sociale</p>	<p>Membre du conseil d'administration de la Caisse d'allocation Familiale de Digne les Bains Juge des prudhommes Comptable à l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 04)</p>
<p>FAURAND Jean-Pierre</p>	<p>Président délégué de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) 04</p>	<p>Suppléant Secteur Cohésion Sociale</p>	
<p>DOUMAX Dominique <i>8, chemin de l'oratoire 04160, Château-Arnoux- Saint-Auban</i></p>	<p>Déléguée de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)</p>	<p>Titulaire Secteur Cohésion Sociale</p>	<p>Adhérent au Conseil de Développement du Pays Durance Provence – Collège secteur associatif</p>
<p>DUEZ Alain</p>	<p>Président de l'association l'âge de faire</p>	<p>Suppléant Secteur</p>	





Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

INVITES PERMANENTS A TITRE CONSULTATIF SANS VOIE DELIBERATIVE

Structures invitées au Comité de Programmation	Représentants des structures
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Autorité de gestion) <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le président ESTROSI Christian ou son représentant
Agence de Services et de Paiement (ASP) <i>7, B Route de Galice, 13090, Aix En Provence</i>	Monsieur le président BEZAUD Bernard ou son représentant
Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence <i>8 rue du Docteur Romieu 041016 Digne-les-Bains Cedex</i>	Monsieur le Préfet GUERIN Bernard ou son représentant
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le Président ESTROSI Christian ou son représentant
Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence <i>13, rue du docteur Romieu CS 70216 04995, Digne-les-Bains CEDEX 9</i>	Monsieur le président SAUVAN Gilbert ou son représentant
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-de-Haute-Provence <i>23, Allée des Fontainiers, 04000, Digne-les-Bains</i>	Madame la présidente VIAL Laure de délégation ou son représentant
Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence <i>60, Bd Gassendi 04000, Digne-Les-Bains</i>	Madame la présidente GOMEZ Roland ou son représentant
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence <i>66, Bd Gassendi - CS 90117 04995, Digne les Bains Cedex 9</i>	Monsieur le président ESMIOL Frédéric ou son représentant
Conseil de Développement du Pays Durance Provence jusqu'à sa dissolution	Monsieur VILLARD René
Conseil de Développement de Provence Alpes Agglomération à sa constitution	A définir

	Privé	Public	Invités permanents (sans voie délibérative)	TOTAL
Titulaires	10	8		18
Suppléants	10	8		18
TOTAL	20	16	9	